

moyenne de seulement six habitants au mille carré en raison de ses vastes régions montagneuses et de ses zones de population clairsemée.

5.2.3 Population urbaine et rurale

D'après la définition du recensement de 1971, la population urbaine comprend toutes les personnes demeurant dans les cités, villes et villages constitués de 1,000 habitants ou plus ainsi que dans les localités non constituées de 1,000 habitants ou plus ayant une densité de population d'au moins 1,000 habitants au mille carré. Les populations des banlieues de ces cités, villes et villages rentrent également dans la catégorie urbaine si elles répondent aux mêmes critères de population et de densité. Tout le reste de la population a été classée comme rurale.

Le tableau 5.11 indique que plus des trois quarts (76.1%) de la population du Canada vit en milieu urbain, le degré d'urbanisation par province s'échelonnant entre 38.3% (Île-du-Prince-Édouard) et 82.4% (Ontario). Par rapport à la moyenne nationale, deux provinces seulement – l'Ontario et le Québec – avaient un niveau d'urbanisation plus élevé. Le pourcentage de la population urbaine est tombé en dessous de 50% dans un cas seulement, l'Île-du-Prince-Édouard.

La population rurale, qui représentait 23.9% de l'ensemble de la population du Canada en 1971, est subdivisée au tableau 5.11 en deux autres catégories, soit agricole ou non agricole. Aux fins du recensement, la population rurale agricole comprend toutes les personnes des régions rurales vivant dans une exploitation agricole d'une acre ou plus qui a rapporté au moins \$50 de la vente de produits agricoles au cours de l'année précédente. D'après cette définition, la catégorie rurale non agricole représentait 17.3% de l'ensemble de la population en 1971, comparativement à 6.6% pour la catégorie rurale agricole.

5.3 Caractéristiques démographiques et sociales

Cette Section fournit des données générales sur les caractéristiques démographiques et sociales de la population, tirées du recensement du Canada de 1971 et disponibles à la fin de 1972. Parfois, des comparaisons avec des périodes de recensement antérieures sont données également. Dans les autres cas, on peut en général trouver ces chiffres dans les bulletins pertinents des recensements précédents.

5.3.1 Sexe, âge et état matrimonial

La caractéristique la plus fondamentale d'une population donnée réside dans sa répartition selon l'âge et le sexe. Ces variables, ainsi que l'état matrimonial, sont liées essentiellement aux tendances de l'état civil: naissances, décès, mariages et dissolutions de mariages. Les facteurs économiques et sociaux, en raison de leurs effets sur les faits d'état civil, et les migrations, influencent également ces caractéristiques. On peut obtenir une série ininterrompue de données du recensement remontant à 1871, date du premier recensement du Canada après la Confédération, mais on se borne ici à examiner les tendances récentes.

Rapports de masculinité. L'histoire démographique relativement courte de la population du Canada s'est caractérisée par un excédent d'hommes, bien que cet excédent se soit pratiquement résorbé ces dernières années. Au cours du siècle dernier, le rapport de masculinité (c'est-à-dire le nombre d'hommes pour 100 femmes) a atteint un sommet de 113 en 1911, après une décennie de forte immigration durant laquelle les hommes ont d'ailleurs toujours prédominé. En 1971, il était presque revenu à égalité avec 100.2, c'est-à-dire que l'excédent masculin n'était plus que de 22,425 sur une population totale de plus de 21.5 millions d'habitants (tableau 5.12). Dans les provinces les plus anciennement colonisées à l'est du Manitoba, il a varié entre 104 (Nouvelle-Écosse) en 1911 et 99 (Québec et Ontario) en 1971. Dans les provinces de l'Ouest, qui se sont peuplées rapidement au début du XX^e siècle, il s'est échelonné entre un maximum de 149 (Alberta) en 1911 et 100 (Manitoba) en 1971.

Structure d'âge. La composition par âge de la population canadienne reflète bien sûr les tendances des faits d'état civil et de l'immigration. La baisse de la natalité pendant la période 1961-71, comparativement à la situation des années 50, a eu un effet considérable sur la population âgée de moins de 15 ans en 1971. Entre 1966 et 1971, ce groupe d'âge a perdu 211,000 personnes ou 3.2%, comparativement à un gain de 399,800 ou 6.4% pendant la période 1961-66. Par conséquent sa part dans l'ensemble de la population est tombée de 34.0% en 1961 à 29.5% en 1971 (tableau 5.13).

La population en âge de travailler (généralement considérée comme comprenant les